

Sur l'industrie de la pierre à rasoir.

L'industrie de la pierre à rasoir a été pendant longtemps une activité caractéristique des communes de Bihain, Lierneux et Vielsalm. Elle a connu autrefois une ampleur sensible ; actuellement, elle ne compte plus que trois ateliers d'importance réduite.

Quand cette activité a-t-elle commencé ? Il y a plusieurs siècles et progressivement sans doute. A notre connaissance, il n'y en a pas de traces dans la région, ni dans les archives, pour le début de notre ère. L'emploi de cette pierre ne se justifie d'ailleurs que pour les fins tranchants et l'on sait que l'acier n'a fait son apparition dans les régions d'Occident que bien avant dans le Moyen Age. Ajoutons aussi que, pour notre part, nous ne connaissons aucune pierre semblable qui soit conservée dans un musée archéologique.

Seules les archives nous paraissent pouvoir fournir des informations sur l'ancienneté de cette industrie et son développement ; j'y ai relevé quelques faits, dont les suivants, assez caractéristiques.

En 1625, Christophe de Gernechamps ¹ écrivait ² ... « *il se trouve proche des fondations du Chasteau [le château de Salm] des queues à aiguiser toutes sortes de ferrements, les plus exquises, singulières et rares qui se peuvent recouvrer en aucun pays voisin comme attestent ceux qui les ont expérimenté. D'où ils ont prins occasion de les transporter annuellement en grand nombre aux relevées foires de Francfort et de là à Venise et ès d'autres provinces.* »

Pour être devenue l'objet de cette exportation, la pierre à rasoir devait relever d'une industrie qui ne pouvait être tout à fait récente à ce moment.

Voici maintenant d'autres faits, un peu postérieurs à Christophe de Gernechamps.

En 1652 : « *L'an 1652, le 18 juillet, le Sr Gerard Desden, officier de la comté de Salm, reconnaît avoir vendu à Wilhelm Laplume, demeurant au dit Salme, deux mille pierres de rasoirs, bonne et livrable marchandise, à livrer à la Noël prochaine... payant, pour chacun cent, dix-huit florins Brabant...* » ³.

¹ Gernechamps, hameau de la commune d'Arbrefontaine. Christophe de Gernechamps fut curé de Villers-Sainte-Gertrude, admis le 31 mai 1618, prêtre depuis 1614. G. SIMENON, *Leodium*, t. XI, 1912, pp. 120 et 124.

² *Déclaration chronologique concernant la vertueuse et mémorable vie St-Symètre, prestre et martyr*, Liège, 1625. Un extrait a été publié par Ch. FRAIPONT, dans *Ann. de la Soc. géol. de Belgique*, t. XXXVIII, 1910-1911.

³ Acte passé à Spa, « *Protocole Storheaux* ». A. BODY, *Les actes notariaux passés à Spa par les étrangers, 1565-1826*, dans *Bull. Inst. archéol. liégeois*, t. XX, 1887, p. 55.

En 1653, le 4 septembre, devant la Cour de Salm, « Gerard d'Esden conseiller de madame la princesse d'Essen [déclare] avoir vendu a Salentin Pierrez son gendre dix tonneaux de pierres à rasoir contenans sept mille cinqz cents pierres au prix de vingt florins bb. chasqz. cours argent de Liege... a condition qu'il retiendra de la dite somme deux cents pattagons pour restant de dote de mariage de Catherine femme au dit Salentin et que pour le surplus scavoir mille trois cent septante cinq florins icelluy Salentin les déboursa environ de pasques prochain à Couloigne... au cloistre des Ursulines sur la dote de Marie fille au dit Eisden et religieuse au dit cloistre » ⁴.

En 1670, le 30 septembre, « Jean Sergeant de ville du bois résident a St Vith a ... confessé avoir achapté de françois delhez de la vielsalm y consentante sa femme Sunchenne deux tonnaux de pierre de barbiers pour prix et somme de septante sept pattagons » ⁵.

En 1656, le dénombrement des chefs de ménage au comté de Salm ⁶ ne signale que deux travailleurs de Salmchâteau, et un de La Comté, occupés aux pierres à rasoir :

— « Pierre Bertrand... gagne sa vie a tirer pierres de rasoirs qu'il va luy mesme débiter parmy le monde avec une hotte. »

— « Willem la plume... vive des pierres de rasoirs, les porte parmy le monde a la hotte ».

— « Servais de Lalloux... travaille aux pierres de barbier. »

Le dénombrement de 1659 n'en mentionne qu'un : « Denis le begue faiseur de pierres de rasoirs » de Bas-Chateau ⁷.

En 1735, il n'y avait toujours, au pays de Salm, que deux personnes payant le droit d'exploitaiton d'une carrière de pierre à rasoir ⁸.



Des documents de 1686 nous signalent que le commerce de pierres à rasoir amenait, alors déjà, au pays de Salm, des marchands étrangers. Ainsi, le 27 septembre 1686, « George araquil damir marchand arménien présentement a la vielsalm a déclaré avoir vendu... a Diederich Jean Diederich de beche six cent et un quartron de pierres a rasoirs compte de Salm que le dit vendeur at chez Henry Masson de Salme et comme icelles pierres a rasoirs sont arrestées de la parte de Jacques Bar-

⁴ ARCH. ETAT, SAINT-HUBERT, Actes de la Cour de Salm, registre 1651-1664, p. 40 v^o. Nous remplaçons, plus avant, la mention « Actes de la Cour de Salm » par le sigle CS.

⁵ CS 1670-1681, p. 11.

⁶ ARCHIVES DE L'ETAT, LUXEMBOURG.

⁷ ARCHIVES DE L'ETAT, ARLON.

⁸ A. FAHNE DE ROLAND, Codex diplomaticus Salmo-Reifferscheidanus, Cologne, 1858, p. 323.

bant le dit vendeur s'est obligé les faire libérer et retirer des mains dudit barbant après quelle libération les dites pierres qui sont comptées seront et demeureront à la charge dudit Diederich la présente vente faite au moyen et pour prix de cinquante pattagons »⁹.

Vers le même temps, l'activité commerciale avait aussi amené au pays de Salm d'autres Arméniens. Ainsi Jacques Barbant « *armenio* » était à Salm déjà en 1681, figurant le 8 juin de cette année comme parrain à un baptême, d'un enfant de Henri Laplume, notaire à Salmchâteau¹⁰.

Un autre document, du 5 juillet 1686, signale que « *Pharonne Narbonne vefve denis broquet bourgeois de Paris en son vivant* » avait donné pouvoir à « **Georges Araquil d'amir** » pour soutenir l'action qu'elle avait envers Jacques Barbant arménien. Etant à ce moment à Vielsalm, elle désirait s'occuper directement elle-même de ses affaires. C'est pourquoi elle révoque la constitution qu'elle avait faite sur la personne de Araquil. De même, « *Jean Gregoire arménien son gendre* » révoque la constitution faite également sur Araquil¹¹.

**

Cette petite industrie a pris vraisemblablement plus d'ampleur dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, se plaçant d'ailleurs ainsi dans le développement général de la vie économique de la région. Elle se localisa pour ainsi dire exclusivement à Salmchâteau où, en 1766, elle était le fait de « six maîtres », travaillant eux-mêmes sans ouvriers, et produisant annuellement environ 16.000 pièces¹².

Peu après y sont signalés une série de marchands de pierres : **Laurent Lebecque, Joseph Arnold** puis son épouse **Anne-Catherine Collette, Hubert Delsemme, Toussaint Louis, Remy Lemaire, Jean-François Laplume, Jean-Henri Bihain**¹³.

Mais pendant une trentaine d'années, depuis les environs de 1770, c'est **Jacques Libar** de Vielsalm¹⁴ qui apparaît bien comme ayant, dans le commerce en question, l'activité la plus importante, fournissant à plusieurs revendeurs de la région, tels ceux de Salmchâteau. A plusieurs reprises, certains de ceux-ci se déclarent redevables à Libar de sommes importantes pour livraisons de pierres à raser : Anne-Catherine Collette, de 213 écus (en 1776 et 1771) ; Henri Collin de Rogery, de 156 écus en 1778 ; Toussaint Louis de 66 écus 6 escalins en 1778 ; Jean-François Laplume et Remy Lemaire, beaux-frères, de 183 écus, en 1783¹⁵.

⁹ CS 1683-1718, p. 32 v^o.

¹⁰ *Registre paroissial* de Salm, n^o 4, p. 39 v^o.

¹¹ CS 1683-1718, p. 32 v^o.

¹² A.G.R., *Conseil des Finances*, n^o 6139.

¹³ Divers actes de la Cour de Salm. Voir aussi note 15, *infra*.

¹⁴ Jacques Libar, né à Vaux-Chavanne en 1741, 11 octobre. Le 29 avril 1762, il épousa, à Vielsalm, Anne-Marie Delsem, de Vielsalm. Il vivait encore à Vielsalm le 24 novembre 1803. L'acte de son décès ne figure pas à Vielsalm.

¹⁵ CS 1774-1778, pp. 153 et 425, et CS 1778-1780, pp. 54 et 125.

A ce moment, la pierre est bien connue en dehors du pays. Par exemple, en 1771, Laurent Lebecque est signalé comme exerçant « *le commerce sur pays étrangers avec marchandises, pierres à rasoïr...* » ¹⁶.

En 1781, le 14 février, Jacques Libar déclare vendre à Jean-François Collin de Rogery « *certaine quantité de pierres à rasoïr, qui furent à Henri Collin du dit lieu et déposées à Amsterdam chez Philippe Pissard aubergiste à l'enseigne de la Ville de Liège, que lui avoient cédé la veuve du dit Collin par act opéré par devant notaire le 7 courant* » ¹⁷.

En 1781 encore, Catherine Collette veuve Arnold déclare devant notaire de céder à Jean Grandjean de Courtil « *les argens lui redus par Dieudonné Joseph Lesuisse resident en la paroisse St Jean a Madrid pour pierres a rasoïr qu'il a a elle appartenantes tant en commun avec Bertrand Lebecque de Salmchateau qu'en son particulier* » ¹⁸.

Jusqu'à ce moment, l'extraction de la pierre s'est faite uniquement aux abords de « *la basse ville de Salmchâteau* », rive gauche du Glain. Plus tard, on extraiera au ban de Bihain-Ottre ; en 1972, les sieurs Wilhem et Simon, de Bihain, tenteront d'exploiter en cet endroit, à en juger par une de leurs requêtes aux autorités ¹⁹. Mais nous ne savons à quel moment on a extrait au Thier-del-preux (commune de Lierneux), pour des gens de Sart-Sainte-Walburge, probablement au début du dix-neuvième siècle.



A partir des environs de 1800, une famille de Vielsalm s'engage aussi dans le commerce de la pierre à rasoïr : la famille Lamberty.

Ainsi, en 1808, **Jean-Christophe Lamberty** ²⁰ est signalé comme « *commerçant, propriétaire d'une carrière de pierres à aluïser appelées pierres à rabot, tient magasin en cet article et en expédie pour tous pays* » ²¹. Le 11 messidor an XII, ledit Jean-Christophe vint présenter, à Malmedy, des pierres à rasoïr à Gaspard Monge, comte de Péluse, sénateur du département de l'Ourte, qui entreprenait un voyage officiel dans sa sénatorerie ²².

¹⁶ CS 1772-1774, p. 234.

¹⁷ CS 1780-1783, pp. 261-262.

¹⁸ CS 1783-1785, p. 92. Acte notaire J.J. Marthoz.

¹⁹ A. E. ARLON, *Conseil de Luxembourg*, liasse Bihain.

²⁰ Jean-Christophe Lamberty, né en 1743, décédé à Vielsalm le 18 novembre 1809. Dernier prévôt du comté de Salm. Maire de la commune de Vielsalm de septembre 1800 à septembre 1804.

²¹ *Manuel du commerçant*, Paris, 1808, p. 121, cité par E. HELIN, *Liège, d'après quelques manuels à l'usage des négociants*, dans *Le Vieux-Liège*, t. VI, 1961-1965, p. 226.

²² H. HEUSE, *Pages de petite histoire, France et Wallonie, 1789-1830*, Thone, Liège, 1936, p. 50.

Son fils, **Henri-Christophe Lamberty** ²³ reprit même activité. Il avait son exploitation, carrière dite « *Vieilles roches* » et atelier, entre Vielsalm et Salmchâteau ²⁴. Il travailla aussi avec son neveu **Christophe Dupierry** (1800-1870) de Vielsalm. En 1835, participant à une exposition officielle des produits de l'industrie belge, ils y exposaient 24 échantillons de pierres à raser et obtinrent une mention honorable ²⁵.

Christophe Dupierry a extrait aussi dans le thier de Bihain, avant 1850, proba-



Le groupe des ouvriers de l'entreprise de pierres à raser Gustave Jacques, à Vielsalm, route de Grand-Halleux, vers 1908. On reconnaît les personnages suivants : Burnay Alexis, de Rencheux ; Putz Ernest ; Francis , de Rencheux ; Leduc Léon, de Vielsalm ; Comté Alex ; Duchesne Jules, maître-ouvrier, de Rencheux ; Derochette Albert, de Ville-du-Bois ; Hoffman Edouard, de Rencheux ; Rondeux Joseph, de Rencheux ; Rondeux Henri, de Rencheux ; Cahay Nestor, de Rencheux ; Georges Léon, de Rencheux ; Hoffman Honorine, de Rencheux ; Grandjean Séraphine, de Rencheux ; Kaiser Pierre, de Rencheux ; Bille ; Lebecque Rodolphe, de Ville-du-Bois ; Hoffman Oliva, de Rencheux ; Burnay Célestin, de Rencheux ; Grandjean Octavie, de Rencheux ; deux personnages non identifiés.

²³ Né à Vielsalm le 28 octobre 1787. Y décédé le 25 mars 1864. Bourgmestre de 1823 à 1836

²⁴ Sa « baraque » de travail figure à l'*Atlas des communications vicinales* de Vielsalm, de 1844. Les enfants Lamberty vendirent l'exploitation le 20 septembre 1871 (Not. Jacques).

²⁵ *Mémorial administratif de la province de Luxembourg*, 1836, p. 85.

blement à partir de 1844 ²⁶.

**

Après 1830, la période de paix favorisant sans doute les relations commerciales, le travail de la pierre à rasoir a retenu l'attention d'autres personnages.

En 1834 et 1837 ²⁷, **Jean-Antoine Guillaume**, de Namur, fit quatre achats de carrières de la dite pierre, « en coreux », entre Salmchâteau et Vielsalm. En 1888 encore, son fils, **Henri-Joseph Guillaume**, médecin à Vielsalm, déclarait, à propos d'un différend au sujet de ces carrières avec l'administration communale de Vielsalm qu'il les exploitait « depuis plus de trente ans et lui provenant de son auteur » ²⁸.

En 1842 ²⁹, **Pierre-Joseph Offergeld**, de Vielsalm, fonda son entreprise, qui subsiste toujours actuellement sous la direction de son petit-fils Pierre. Elle a travaillé surtout la pierre des environs de Bihain, y ajoutant, plus tard, des prélèvements entre Vielsalm et Salmchâteau.

La famille **Archambeau**, de Vielsalm, commença la même activité en 1872, jusqu'au 30 juin 1956 ³⁰ avec les frères **Gengoux** et **Paul** ; la pierre venait ici notamment de l'endroit dénommé « Dry-le-Château », près de Salmchâteau ³¹.

Autre famille de Vielsalm à s'y intéresser : la famille Jacques. **Jules Jacques**, notaire, en 1878 déjà achète une carrière au chemin d'Ottre, commune de Bihain ³² et, vers le même temps, exploitait déjà entre Vielsalm et Salmchâteau ³³. Avec des membres de sa famille, il constitua une société en commandite par actions dénommée « *Pierres ouvrées de la Salm* » ayant son siège à Vielsalm d'abord, puis, après le 6 mai 1902, à Salmchâteau-Lierneux ³⁴. L'atelier était à Salmchâteau-Lierneux, que continua, après 1911, le fils, **Gustave Jacques** qui, déjà auparavant, pendant près de dix ans, avait travaillé la pierre à son compte à Vielsalm, à l'endroit de la scierie Grogard actuelle ³⁵. Jules Jacques est décédé à Salmchâteau le 25 octobre 1900 ; son fils Gustave le 25 juillet 1950 et n'a pas eu de successeur dans son entreprise.

Comme fabricant domicilié à Vielsalm, à signaler encore **Joseph Kieffer** ³⁶, après 1920, et durant une quinzaine d'années, à l'endroit de la scierie Grogard actuelle.

²⁶ Il est cité plusieurs fois comme « fabricant de pierres à rasoir » à des actes de mariage à Vielsalm, de 1860 à 1870, où il figure comme témoin.

²⁷ Actes notaire P. Jacques, Vielsalm, des 4 mai 1834, 11 décembre 1834, 10 juillet 1837, 23 juillet 1837.

²⁸ Conseil communal de Vielsalm du 2 novembre 1888.

²⁹ Témoignage de son petit-fils, Pierre Offergeld, fabricant actuel.

³⁰ Témoignages recueillis de la famille en 1956.

³¹ Témoignages recueillis et Collège échevinal de Vielsalm du 29 juin 1908 ; à cette date, les frères Archambeau projetaient d'établir un moteur pour l'extraction de la pierre.

³² Acte notaire Collin, Vielsalm, du 21 février 1878.

³³ Conseil communal de Vielsalm, 1880, 16 avril et 1 juillet.

³⁴ Actes des notaires Douny et Collin, de Vielsalm, des 12 février 1895 et 6 mai 1902.

³⁵ En 1903, il établit à l'endroit une scierie à pierres mue par une dynamo hy-

Et **Jean-Michel Warlant**, originaire de Sart-Lierneux, qui vint habiter Vielsalm de 1894 à 1913. Il fut le premier à utiliser un lapidaire pour le polissage ³⁷.



Comme il a été dit ci-dessus, au dix-septième siècle et probablement bien avant déjà, des habitants de Salmchâteau portaient intérêt à la pierre à rasoir, si proche de leur habitat ; et pour le dix-huitième siècle, plusieurs noms de personnes de cette localité ont été cités pour ce commerce.

Cet intérêt ne s'est pas ralenti par la suite. Vers 1825, **Michel André, Julien Arnold**, la famille **Laplume**, exploitent le coticule ³⁸. En 1846, Salmchâteau comptait six fabricants : **Jean-Guillaume Lebecque, Bertrand André** et ses quatre fils qui continueront après le décès de leur père ³⁹. Plus tard, durant quelque temps, **Lucien-Joseph Huberty** ⁴⁰ et la famille **Masson**.

Dans la première moitié du présent siècle, d'autres ateliers ont surgi à Salmchâteau-Lierneux, animés par les familles **Andrianne** et **Nickelman** : **Jules Andrianne**, son fils **Arthur Andrianne**, ses beaux-fils **Paul Potelle, Antoine Putz** et sa veuve, **Romain Nickelman** et ses neveux **Wansart** ⁴¹. Jules Andrianne travailla d'abord pour la firme Jacques, puis à son compte.

La dénomination « *Vieilles Roches* », désignant la qualité « *dure vonette* », utilisée par les Lamberty dont on a parlé ci-dessus, est devenue le label « *Old Rock* » au début du présent siècle, sous l'initiative de la firme Jacques en rapport avec la banque Delvenne de Stavelot et un négociant américain du nom de **Droeshers** ⁴². Une étiquette spéciale portant le nom de cette marque et la représentation des armes de Salm, fut désormais collée sur chacune des pierres de cette qualité afin d'éviter la fraude.

draulique sur le cours du Glain proche. (M. BOURGUIGNON, *Inventaire des dossiers concernant les usines et les ateliers, déposés par l'administration provinciale du Luxembourg (1831-1954)*, Brux., A.G.R., 1964, p. 116, n° 8). En juin 1911, il quitte Vielsalm pour la commune de Lierneux (*Reg. de pop. Vielsalm*). Le souvenir des entreprises Jacques est encore vivant à l'heure actuelle comme celles de MM. Archambeau, Kieffer, Andrianne et consorts, dont il est question ci-après.

³⁶ Achat de l'endroit par J. Kieffer le 14 novembre 1919 (Acte not. Lambert, Vielsalm), qui le revendit le 15 octobre 1938 (Acte not. Duchâteau). Il y avait annexé une scierie en 1923 (M. BOURGUIGNON, *op. cit.*, p. 116, n° 10). J. Kieffer a été bourgmestre de Vielsalm de 1933 à fin 1938.

³⁷ L'idée lui en était venue après avoir vu le travail aux marbreries du Hainaut (témoignage recueilli). Jean-Michel Warlant était né à Sart-Lierneux le 12 juillet 1871. En 1913, sa famille est partie à Seraing (*Reg. de pop. Vielsalm*).

³⁸ A. E. SAINT-HUBERT, *Justice de Paix de Vielsalm*, actes nos 110 de 1821 et 70 de 1829.

³⁹ *Registre de population, Vielsalm*.

⁴⁰ ARCHIVES COMMUNALES, document du 15 décembre 1902.

⁴¹ Voir fin de la note 35, *supra*.

⁴² Témoignages oraux recueillis ; ils confirment le nom de **Droeshers** cité par M. DE SOMER, *Les pierres à aiguiser de Salm-Château*, dans *Bulletin du Touring-*

Des changements de propriétaires de la carrière « Vieilles Roches » ont porté le label en question à d'autres fabricants. Le 5 septembre 1922, une « *Société des Nouvelles carrières Old Rock* » fut constituée, pour la reprise des affaires de la Société Arthur Andrianne et sœurs et de la firme Nickelman-Thomas, avec le concours de Jules Lambert notaire à Vielsalm et de la banque Tribolet-Jehenson de Vielsalm ⁴³, avec un atelier situé près de Salmchâteau, rive droite du Glain, commune de Vielsalm. En 1955, la firme Offergeld de Vielsalm entra dans le groupe et actuellement est la seule à exploiter la marque.

A Sart-Lierneux, la fabrication de pierres à rasoir a débuté, croyons-nous, au siècle passé seulement. Vers 1840, **Jean-Michel Walrant** (né en 1786) avait sa carrière au Thier-del-Preux ⁴⁴, et plusieurs de ses descendants ont continué même activité. En cette localité, plusieurs familles ont agi de même, mais sous forme de travail à domicile et d'appoint ⁴⁵.

Cette petite industrie a connu de beaux jours d'activité. A l'heure actuelle, n'existent plus que trois ateliers, mais à l'activité inférieure à celle du passé : **Pierre Offergeld** à Vielsalm, **Joseph Minet** et **Prosper Burton** à Sart-Lierneux.

Gaston REMACLE.

Club de Belgique, 15 février 1928, pp. 76-78.

⁴³ Archives de la dite société et document en notre possession.

⁴⁴ Témoignage de son petit-fils actuel Joseph Minet, de Sart-Lierneux.

⁴⁵ En 1906, selon Denis GUILLAUME (*Notice historique sur la paroisse et le village de Sart-Sainte-Walburge*, dans *Leodium*, t. V, 1906, p. 87), on pouvait évaluer le commerce des pierres à rasoir à Sart à 140.000 F par an.